

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal

Registre *per*

N° 101.

SIGNALEMENT.

Le S<sup>r</sup> Jean Sacoste  
sieur de Lang  
nati de Sadinhaç  
demeurant à Sadinhaç  
allant à Barcelone  
âgé de — 23 — ans, taille d'un mètre  
67 centimètres  
cheveux Châtains front Couvert  
sourcils Châtains yeux Châtains  
nez moyen bouche moyenne  
barbe Châtain menton Rasé  
visage ovale teint ordinaire

SIGNES PARTICULIERS.

perte de la seconde  
phalange de l'index de la  
main droite.

PIÈCES DEPOSÉES :

La demande

FAIT à Aurillac, le 27 juillet 1850.

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

*de fait*





Le Maire de la Commune de Ladinhac  
 Certifie à qui il appartient que le Homme Jean  
 Laloste originaire de ladite Commune, âgé de  
 vingt trois ans, est libéré du Service Militaire  
 et qu'il a toujours été de bon Vie et Mœurs.  
 Comme il Desire aller en Espagne et qu'il lui  
 fait un passeport pour l'étranger voici son  
 signalement: il a la taille d'un mètre soixante  
 sept centimètres  
 cheveux châtains  
 front couvert  
 sourcils châtains  
 l'index de la Main Droite a été emporté  
 à la <sup>seconde</sup> phalange  
 fait à Ladinhac le 26 juillet 1870

Barbe châtaine  
 nez moyen  
 bouche moyenne  
 teint ordinaire



Maffroy

ne fait signer